



Sainte
julienne

Politique familiale municipale

Plan d'action 2023-2028



Table des matières

- 3 Mot du maire
- 4 Mot de l'élue responsable du comité de la famille et des aînés
- 5 Introduction
- 6 Historique de la politique familiale municipale à Sainte-Julienne (PFM)
Définition de la famille
- 7 Le portrait de la population
- 8 Les membres du comité de la famille et des aînés de Sainte-Julienne
- 9 Activités menées dans le cadre de la mise à jour PFM
Mission et objectif
- 10 Les valeurs de la politique
Mesures déjà en place et mise en œuvre de la nouvelle politique
- 11 Plan d'action 2023-2028
- 16 Conclusion et Remerciements



Mot du maire

C'est avec plaisir et enthousiasme que nous vous présentons une mise à jour de notre Politique familiale municipale. En premier lieu, j'aimerais remercier les citoyennes et les citoyens qui ont participé aux travaux de consultation. Les résultats ont guidé le travail du comité de la famille et des aînés, l'administration municipale ainsi que les élus.es afin de procéder à l'élaboration d'un plan d'action quinquennal en fonction des besoins, des attentes et du degré de satisfaction des usagers de nos différents services municipaux.



Plusieurs commentaires ou préoccupations portant sur l'environnement et l'évolution des changements climatiques nous ont amenés à considérer cet élément important. Également, l'opinion des citoyens sur les enjeux municipaux et leurs visions d'avenir pour notre Sainte-Julienne de demain ont été prises en considération. L'objectif ultime de cette démarche étant d'améliorer la qualité de vie des enfants, des individus, des familles et des aînés vivant sur notre territoire.

LE PLAN D'ACTION 2023-2028 COMPREND QUATRE GRANDS THÈMES

♠ Loisirs, sports, culture et vie communautaire

♥ Environnement et bien-être

♦ Organisation municipale et communication

♣ Aménagement du territoire, urbanisme et sécurité

Vous retrouverez ces différents thèmes associés aux symboles d'un jeu de cartes : pique, carreau, cœur et trèfle. Cet outil de diffusion a été choisi puisque depuis des décennies, le jeu de cartes fait partie de nos traditions familiales et nous permet de nous rassembler pour jouer, nous amuser et rigoler entre enfants, parents et grands-parents, un jeu intergénérationnel!

Il nous a fait plaisir de constater que la municipalité de Sainte-Julienne présente une opinion citoyenne favorable. Pour les résidents, l'agrément de vivre à Sainte-Julienne est tangible et concret.

En terminant, je tiens à féliciter les membres du comité de la famille et des aînés, présidé par Mme Aryane Boyer, conseillère municipale, responsable des questions familiales (RQF) ainsi que le personnel des services culturels et récréatifs pour le travail accompli.

Jean-Pierre Charron



Mot de l'élue responsable du comité de la famille et des aînés

C'est un bonheur de partager avec vous notre nouvelle politique familiale et son plan d'action qui s'avèrera un outil de travail essentiel. Ce document précieux nous guidera afin d'améliorer le mieux-être des membres de notre communauté.

Pour Sainte-Julienne, il ne fait aucun doute que la qualité de vie de ses familles est tributaire de leur environnement immédiat. Les préoccupations quotidiennes des familles doivent s'inscrire dans les actions et les services offerts par la Municipalité et ainsi devenir une balise pour le développement de notre milieu.

Le plan d'action qui accompagne cette politique souligne les actions à mettre en place et fixe les échéances de réalisation de chacune. Nous sommes convaincus que ces actions faciliteront le quotidien des familles Juliennes, et ce, pour les cinq prochaines années.

Avec cette mise à jour, la municipalité désire offrir un milieu de vie dynamique qui nourrit le sentiment d'appartenance, qui favorise les relations entre citoyens et qui leur donne la chance de participer activement à une vie de quartier, une vie municipale.

En terminant, je tiens à remercier sincèrement tous les membres du comité de la famille et des aînés qui ont participé à l'élaboration de ce document, le ministère de la Famille du Québec pour leur support financier ainsi que l'organisme Espace MUNI pour l'expertise professionnelle de Mme Lise Carle qui nous a accompagnés pendant tout le processus.



Aryane Boyer



Introduction

Aujourd'hui, la municipalité de Sainte-Julienne réaffirme son engagement envers ses citoyens en vous présentant une toute nouvelle Politique familiale municipale (PFM).

En premier lieu, un comité de la famille et des aînés a été formé et mandaté pour travailler à la mise à jour de notre PFM. Ce comité a été composé de représentants de divers organismes dans l'offre de services aux familles et aux aînés sur le territoire ainsi que des citoyens de tout âge. Les membres du comité ont évalué le plan d'action issue de la PFM de 2013 et cette analyse nous a permis de constater que plus de 90 % des actions ont été réalisées.

Pour cette nouvelle PFM et son plan d'action, des stratégies de consultation publique ont été orchestrées pour permettre aux citoyens de donner leur avis et de s'exprimer concernant la vie municipale et communautaire à Sainte-Julienne.

Les résultats de ces démarches ont guidé le travail du comité de la famille et des aînés, l'administration municipale ainsi que les élus.es afin de procéder à l'élaboration d'un plan d'action que vous trouverez à la fin de ce document.

Nous vous rappelons que le plan d'action MADA (Municipalité amie des aînés) 2021-2026 a été élaboré en collaboration avec la MRC de Montcalm et ensuite adopté par le conseil municipal en septembre 2021. Ce document est disponible intégralement sur notre site Internet [🌐 sainte-julienne.com](https://www.sainte-julienne.com) ou à l'hôtel de ville.



Historique de la Politique familiale municipale à Sainte-Julienne

La première politique familiale a été adoptée en 2006. Une deuxième édition incluant une mise à jour ainsi qu'une démarche MADA (Municipalité amie des aînés) a été réalisée et adoptée en 2013.

Les membres du conseil municipal ainsi que les employés municipaux ayant toujours en tête « le penser et agir famille », avons adressé une demande au ministère de la Famille afin de réaliser une mise à jour de notre PFM. À l'automne 2020, le Ministère nous a accordé une aide financière de 6 000 \$ et un soutien technique de l'organisme Espace MUNI.

Suite à l'élection de 2021, Mme Aryane Boyer a été nommée responsable du comité de la famille et des aînés par les membres du conseil municipal.

Cette démarche nous permet de poursuivre ce « projet de vie municipale » entrepris depuis 2006!



Définition de la famille

Qu'il soit enfant, adulte ou aîné, tout individu est membre d'une famille. Tous ces individus font de la famille un milieu de vie en constante évolution. Par leur travail, leurs activités et les changements auxquels ils doivent faire face, ces individus participent activement au développement et à l'apprentissage de chacun tout en établissant un système mutuel de soins et de soutien l'un envers l'autre. Ils sont liés par des valeurs affectives, sociales et culturelles et ils construisent, ensemble, une société solidaire et inclusive qui assure à toute personne le pouvoir d'exercer pleinement ses droits, ses devoirs et ses libertés.

Les membres du comité de la famille et des aînés



Le portrait de la population¹

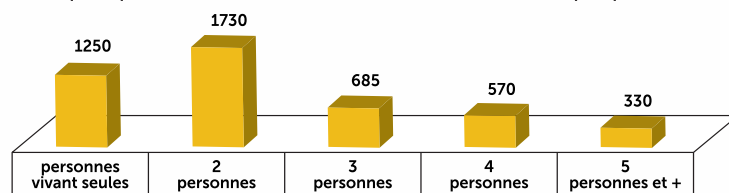
Population totale en 2021	11 173
Population totale en 2016	9 953
Variation en pourcentage de la population, 2016 à 2021 (en comparaison, la moyenne provinciale était de 4,1 % et la moyenne nationale de 5,2 %)	12,3
Total des logements privés (incluant les résidences de villégiature)	4 930
Total des logements privés occupés par des résidents habituels	4 573

État matrimonial

À Sainte-Julienne, en 2021, 61 % de la population totale âgée de 15 ans et plus était en couple, soit mariée 27,5 %, ou vivant avec un partenaire en union libre 33,4 %. La proportion restante de 39,1 % de la population, n'était ni mariée ni en union libre.

Taille des familles juliennes

Par ce tableau, nous pouvons constater qu'en 2021, il y avait 4 565 familles vivant sur le territoire. Également, la taille moyenne des familles est de 2,4 personnes.



Revenu médian après impôt des ménages

En 2020, le revenu médian après impôt des ménages à Sainte-Julienne était de 64 500 \$, une variation de 20,3 % par rapport à 53 600 \$ en 2015.

Caractéristiques selon l'âge et le sexe²

		0-4 ans	5-19 ans	20-24 ans	25-39 ans	40-54 ans	55-64 ans	65-79 ans	80 ans et +
Hommes	5 785	345	910	215	1 165	1 105	1 050	870	125
Femmes	5 388	370	920	225	1 133	950	935	720	135
Sexes réunis	11 173	715	1 830	440	2 298	2 055	1 985	1 590	260

Statistique Canada, Recensement de la population de 2021.
Institut de la statistique du Québec : estimation de la population des municipalités du Québec selon le groupe d'âge et le sexe.
Mise à jour le 13 janvier 2022



Les membres du comité de la famille et des aînés de Sainte-Julienne

Aryane Boyer	Élue responsable des questions familiales
Annie Chauvette	Coordonnatrice – Réussite éducative Montcalm
Jean-Pierre Charron	Maire
Marc Leblanc	Citoyen
Géraldine Lepicard	Directrice de la Coopérative de services multiples de Lanaudière (CSML)
Camille Leroux	Citoyenne et entraîneuse bénévole au soccer
Colette Miville	Citoyenne et membre du comité de pilotage MADA
Diane Ricard	Citoyenne et retraitée de l'enseignement

Les travaux ont été soutenus par

Lise Carle	Formatrice Espace MUNI
Danielle Desrochers	Secrétaire des services culturels et récréatifs
Amélie Huneault	Chef des communications
Nathalie Lépine	Directrice des services culturels et récréatifs et porteuse administrative PFM
Jacinthe Mailhot	Directrice de l'amélioration des milieux de vie – MRC de Montcalm



Activités menées dans le cadre de la mise à jour PFM

Rencontres du comité de la famille et des aînés (6 rencontres entre avril 2021 et octobre 2022)
Consultation auprès des Juliennes.es | 1^{er} juin au 1^{er} juillet 2022 (248 familles totalisant 791 individus ont contribué à la consultation)
Groupe de discussion PFM | 6 juillet 2022 (9 citoyens de divers milieux ont participé)
Rencontres avec la conseillère RQF, M. le maire, les membres du conseil et /ou la formatrice d'Espace MUNI (5 rencontres entre janvier 2021 et décembre 2022)

La démarche de mise à jour de la Politique familiale municipale de la municipalité de Sainte-Julienne a débuté à l'automne 2020. Dans le contexte bien particulier de la pandémie de COVID-19 et des mesures sanitaires en vigueur pour réduire sa propagation, la démarche ainsi que ses différentes étapes ont dû être adaptées.



Mission et objectif

Créer un environnement municipal durable et inclusif ainsi qu'un milieu de vie de qualité, et ce, en collaboration avec tous les membres de notre communauté.

Accompagner les Juliennes et les Juliennes à développer leur plein potentiel selon chacune des étapes du cycle de leur vie, de même qu'en fonction de leurs différentes conditions physiques et socioéconomiques en leur offrant des services et des infrastructures essentiels à leur santé, leur sécurité et leur bien-être.

Les valeurs de la politique

Les valeurs sur lesquelles la municipalité de Sainte-Julienne appuie sa nouvelle politique familiale constituent les principes qui guideront la mise en place des actions destinées aux citoyens.



Vision

La Vision de la municipalité est axée sur le développement durable qui nous indique le chemin à prendre entre le présent et l'avenir. Nous devons nous en inspirer pour guider nos actions et nos décisions, afin que tous travaillent ensemble pour atteindre les mêmes buts.



Accessibilité

S'orienter vers un virage inclusif et développer l'accessibilité universelle à l'égard des personnes, quelles que soient leurs conditions afin que l'ensemble des citoyens puisse apporter sa contribution au développement de la communauté juliennoise.



L'identité

Étant une municipalité qui génère de « petits moments de bonheur », notre logo est l'élément moteur de notre identité. Sa forme et ses couleurs sont riches de sens : le trait d'union transformé en sourire, symbole du bonheur, le cercle en tant que petit moment. Bref, la représentation graphique du bonheur, du temps et de la connexion entre les gens : un symbole souriant et vivant qui interpelle les citoyens, les familles et les commerces actuels et ceux qui pourraient s'y établir.



Écoresponsabilité

La municipalité de demain est écoresponsable. Elle préserve et met en valeur l'environnement, contribue à l'amélioration de la qualité de vie et offre un cadre propice au développement économique. La municipalité écoresponsable est une municipalité citoyenne, accueillante et à l'écoute, ouverte sur le monde.



Unicité

Notre municipalité est unique et se distingue des autres par son environnement enchanteur et sécuritaire, son histoire et sa proximité d'une multitude de services de qualité pour les familles, les enfants, les adultes et les aînés.



Respect

Promouvoir l'adoption d'un comportement respectueux et empreint de civilité envers les autres. Réciproquement, agir avec considération, empathie, écoute, confiance, ouverture, tolérance et honnêteté.



Service

La Municipalité reconnaît l'importance des valeurs au sein de sa communauté en perpétuel changement et désire offrir les services dont les citoyens ont droit, dans des délais raisonnables. Notre équipe est disponible et à l'écoute et s'assure de la qualité du service offert.



Mesures déjà en place et mise en œuvre de la nouvelle politique

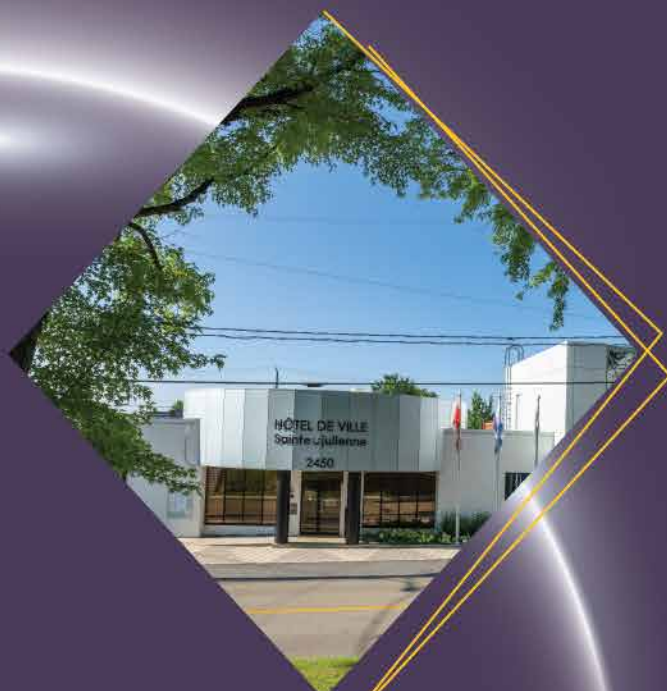
Ce n'est pas nouveau que la municipalité de Sainte-Julienne a le souci du bien-être et de la qualité de vie des individus, des familles et des aînés. Les deux politiques précédentes comportaient des actions qui ont fait une différence dans la vie des Juliennes et des Juliens au fil du temps.

C'est pourquoi les membres du comité de la famille et des aînés, les élus.es, l'administration municipale et tous les employés s'engagent à assurer un suivi de cette nouvelle politique incluant son plan d'action quinquennal. Des stratégies de communication et d'accompagnement seront mises en place afin de faciliter l'application du « penser et agir famille ».

Nous avons défini quatre axes d'intervention
qui découlent de la mission, de l'objectif et des valeurs de la Politique



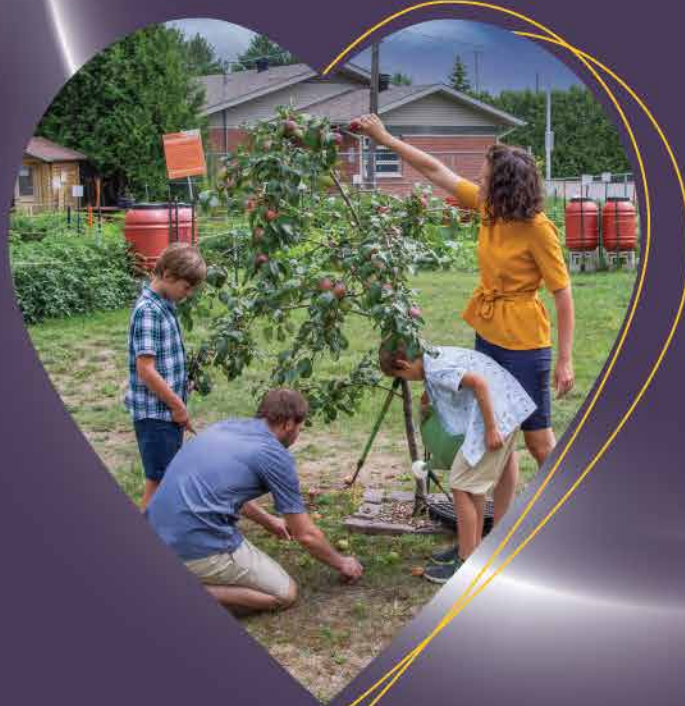
Loisirs, sports, culture
et vie communautaire



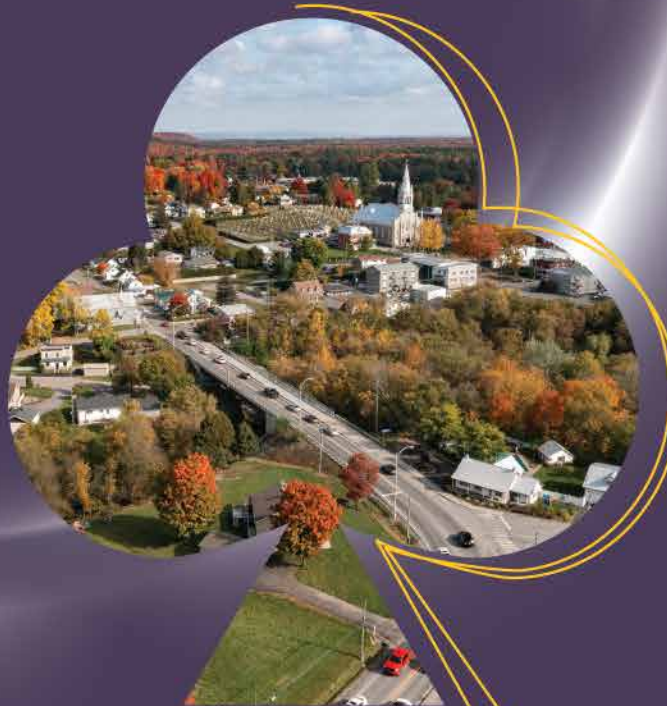
Organisation municipale
et communication

Plan d'action

2023-2028



Environnement
et bien-être



Aménagement du territoire,
urbanisme et sécurité



Loisirs, sports, culture et vie communautaire

Nous souhaitons permettre à chaque citoyen de participer activement à la vie sociale, développer pleinement son potentiel et tirer sa juste part de l'enrichissement collectif. L'adoption de saines habitudes de vie, en particulier d'un mode de vie physiquement actif et d'une bonne alimentation, est un facteur déterminant.



Nos actions :

1. Proposer un club de lecture estival pour les jeunes âgés de 3 à 12 ans.
2. Poursuivre le développement et l'aménagement du parc Nature Saint-Jacques/Sainte-Julienne sur les terrains adjacents à la rivière qui appartiennent à la municipalité de Sainte-Julienne.
3. Installer un toit permanent sur la patinoire au parc Quatre-vents.
4. Aménager un parc dans le secteur du domaine du lac du Moulin.
5. Aménager un parc dans le secteur du domaine McGill.
6. Aménager un terrain de basketball extérieur.
7. Organiser une fête de la famille annuellement.
8. Faire des démarches pour la réalisation de l'agrandissement de la bibliothèque Gisèle-Paré.
9. Augmenter le nombre de livres à emprunter pour les enfants de 12 ans et moins à la bibliothèque.
10. Bonifier l'offre de boîtes à livres dans nos différents parcs.
11. Faire des travaux de restauration au parc Quatre-Vents et au parc Fernand-Bouvrette.
12. Aménager une glissade pour la période hivernale dans le noyau villageois.
13. Offrir un camp de jour hivernal et des sorties en famille pour la semaine de relâche.



Environnement et bien-être

Pour les résidents, l'agrément de vivre à Sainte-Julienne se fonde sur quatre principaux atouts : la tranquillité, la nature, le cadre champêtre et la localisation de la municipalité. Des éléments précieux à protéger et à mettre en valeur pour le bien-être de nos citoyens.



Nos actions :

1. Offrir les services d'un écocentre à l'année.
2. Intégrer les arbres fruitiers dans le cadre du programme de subvention aux propriétaires pour l'achat d'arbres.
3. Ajouter un nouveau volet au concours d'embellissement : « Créons nos divertissements ».
4. Augmenter le nombre de barils récupérateur d'eau de pluie en vente à prix réduit.
5. Instaurer un programme d'aide pour l'achat de toilettes à faible débit.
6. Augmenter le nombre de bornes de recharge électriques à nos bâtiments municipaux.
7. Adopter une politique d'évènement écoresponsable.
8. Réviser notre politique d'achat de couches réutilisables et y ajouter les produits d'hygiène féminine durables et les produits d'hygiène durables pour adultes.
9. Organiser des formations sur la gestion des matières résiduelles sous forme de démonstration dans un kiosque lors de certains événements.
10. Adopter un règlement pour bannir les sacs de plastique à usage unique sur notre territoire.
11. Offrir des choix de menus santé lors des activités municipales.
12. Ajouter une journée « Grand nettoyage » à l'automne et bonifier l'activité.
13. Créer un comité consultatif en environnement (CCE) avec des citoyens et des élus.es.



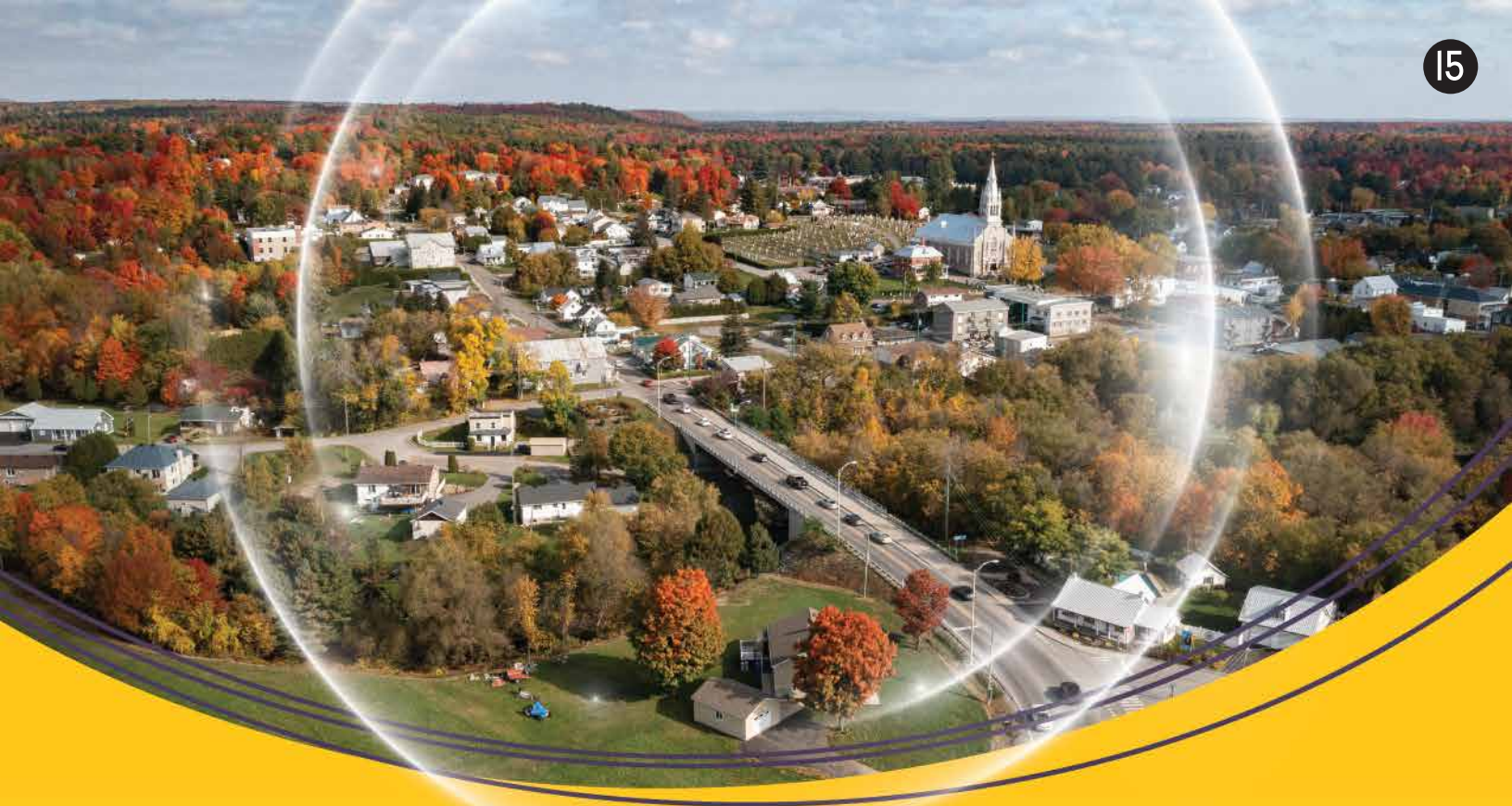
Organisation municipale et communication

La communication représente une activité de gestion essentielle à l'atteinte des objectifs de notre municipalité. L'organisation municipale est primordiale lorsque la mission de celle-ci consiste à offrir une prestation de services de qualité à ses citoyens. Par ailleurs, un employé mobilisé, un citoyen satisfait et un public avisé constituent des atouts indispensables à la réalisation de toute action.

Nos actions :

1. Construire un nouveau centre communautaire.
2. Mettre en place un calendrier virtuel dynamique sur le site Internet de la Municipalité.
3. Créer un poste de travailleur de milieu en collaboration avec des partenaires.
4. Diffusion d'un bottin des ressources et des services existants.
5. Faire une refonte du site Internet.
6. Organiser des rencontres avec les nouveaux résidents annuellement.
7. Rencontrer les organismes annuellement.
8. Rappeler la tenue des activités quelques jours avant l'évènement sur nos différentes plateformes.
9. Collaborer à la création d'un local jeunesse.
10. Informer les citoyens de Sainte-Julienne sur les lieux possibles pour faire de la randonnée et des activités physiques sur notre territoire.
11. Créer un comité de consultation jeunesse.
12. Organiser un marché public extérieur pendant la période estivale.
13. Faire des démarches auprès du CISSS de Lanaudière pour augmenter les services de l'infirmière en milieu rural.





Aménagement du territoire, urbanisme et sécurité

Pour faire face aux défis économiques, sociaux et environnementaux auxquels nous sommes confrontés, il est essentiel de se pencher sérieusement sur l'aménagement de notre territoire. En tant que municipalité, notre désir est de tout mettre en œuvre afin que l'individu, la famille et les aînés soient toujours au cœur de nos préoccupations lorsqu'il est question d'habitation, d'urbanisme, de sécurité publique et d'aménagement du territoire. Avec cette politique familiale, nous traçons la voie et nous nous engageons dans la bonne direction.



Nos actions :

1. Aménager une structure permettant l'approvisionnement en eau potable dans le parc Quatre-vents.
2. Implanter un parc canin.
3. Installer des panneaux d'affichage mobiles de la vitesse et les déplacer à différents endroits sur le territoire.
4. Sécuriser l'intersection route 337 et montée Hamilton.
5. Dans les nouveaux projets domiciliaires sur le territoire, déployer des noues végétalisées.
6. Aménager un stationnement écologique dans l'espace situé sur la rue Cartier en face de la rue Sainte-Julienne.
7. Ajouter de l'éclairage dans les différents parcs pour augmenter la sécurité et contrer le vandalisme.
8. Devancer en septembre la deuxième vente de garage autorisée sur le territoire.
9. Améliorer l'offre de supports à vélo dans les lieux publics afin de favoriser les déplacements actifs.
10. Organiser une vente de garage intérieure qui encourage le réemploi et la réutilisation et qui contribue au prolongement de la durée de vie des produits.
11. Adopter une politique qui stipule que tout nouveau bâtiment à usage commercial, industriel ou communautaire doit être muni de bornes de recharge pour véhicules électriques, et ce, selon le nombre de cases de stationnement.
12. Aménager un accès à la piste cyclable pour accéder au domaine les Boisés du parc.
13. Afficher les règlements dans chacun des parcs de la municipalité.



Conclusion

Puisque nous voulons tous que la Politique familiale municipale de Sainte-Julienne demeure un outil dynamique, stimulant et mobilisateur, la Municipalité compte sur l'implication de l'ensemble des citoyens et des partenaires afin d'atteindre les objectifs de notre plan d'action. Il suffit de sillonner nos rues, de fréquenter nos parcs et de participer aux activités pour confirmer que Sainte-Julienne offre un milieu de vie agréable pour les individus, les familles et les aînés.

En terminant, la Politique et son plan d'action nous guideront dans un processus flexible d'interventions aux réalités changeantes de l'évolution de notre municipalité et de nos citoyens. Profitez bien de votre jeu de cartes incluant les actions de votre nouvelle Politique familiale municipale!

Le saviez-vous...

Un jeu de cartes a quatre couleurs pour les quatre saisons de l'année, 12 figures pour les 12 mois, 52 cartes pour les 52 semaines et la somme de tous les points d'un jeu de 52 cartes plus le joker est de 365 pour les 365 jours de l'année. Un jeu classique est livré avec 2 jokers, ce qui donne alors un total de 366 pour les années bissextiles.



Remerciements

Une politique familiale ne saurait s'élaborer et se construire sans le travail, la ténacité et la passion de nombreuses personnes. La Municipalité remercie chaleureusement les membres du comité de la famille et des aînés pour leur participation active dans cette démarche, que ce soit de façon virtuelle ou en présentiel. Le comité tient quant à lui, à remercier Mme Lise Carle de l'organisme Espace MUNI, pour son soutien et son expertise au cours du projet. Également, des remerciements sont adressés au ministère de la Famille du Québec pour sa contribution financière à la réalisation de cette politique.



Réalisation | **comité de la famille et des aînés
et Municipalité de Sainte-Julienne**
Aide financière | **ministère de la Famille du Québec**
Accompagnement | **Espace MUNI**
Graphisme | **Makconcept**
Impression de la brochure | **Kiwi Impression**
Crédit photos : couverture, | **Christian Landry**
p. 4 et 13

Avec la participation financière de :

Québec 


ESPACE
MUNI